



FEDERATION TUNISIENNE DES SPORTS EQUESTRES

Règlement du championnat

« CLASSIQUE »

Article 1 : Définition

Le championnat «CLASSIQUE» est un championnat destinés à encourager les cavaliers n'ayant pas pu participé aux autres catégories de championnat de Tunisie.

Article 2 : Cycle «CLASSIQUE»

2.1 Un cavalier participant au championnat «CLASSIQUE» est un cavalier âgé de 12 ans et plus.

2.2 Un cavalier participant au championnat «CLASSIQUE» est un cavalier possédant une licence de qualification au minimum.

2.3 Un cavalier participant au championnat « CLASSIQUE» ne peut participer qu'à un seul Championnat de Tunisie et donc ne peut pas participer aux autres catégories de championnat de Tunisie.

2.4 Chaque cavalier engage un seul cheval.

Article 3 : Exigence Technique du parcours

3.1 Les obstacles du parcours doivent être à une hauteur de 110 à 115 cm.